

Protocole de réouverture

École primaire Élise et Célestin Freinet



Chers parents,

L'école prépare sa rentrée pour une nouvelle année scolaire

Vos enfants seront accueillis dans le cadre du respect des consignes sanitaires publiées mercredi 26 août par le ministère de l'éducation nationale.. Nous serons tous vigilants et nous nous emploierons à faire respecter au mieux ces consignes mais nous vous demanderons d'y être également très attentifs.

En effet, vous jouerez un rôle essentiel dans ce protocole puisque vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille (toux, fièvre supérieure ou égale à 38°C, ...). Les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école.

Conditions générales

- **Respect des règles barrières** dans l'enceinte de l'établissement scolaire et à ses abords.
- **Lavage régulier des mains**, en arrivant à l'école, après le passage aux toilettes, avant chaque repas et autant que nécessaire.
- **Port du masque** obligatoire pour les adultes. Il est, en revanche, interdit pour les élèves de maternelle et peu conseillé pour les élèves d'élémentaire.
- **Les personnes de plus de 11 ans** doivent porter un masque aux abords de l'école.
- **Une formation** à ce protocole sera effectuée pour la communauté éducative et les élèves en présentiel.
- En cas de doute de température d'un élève, un membre de l'établissement pourra être amené à prendre la température. L'enfant sera mis à l'isolement et les parents invités à venir le chercher le plus rapidement possible.
- Les locaux et le matériel **seront nettoyés et désinfectés tous les jours**. Il sera procédé à de fréquentes aérations des espaces fermés

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas suspect de covid-19

- Isolement immédiat de l'élève dans une pièce dédiée
- Respect impératif des gestes barrières
- Contact avec un personnel de santé de l'éducation nationale en cas de doute

- Appel immédiat des responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève **dans les plus brefs délais**, en respectant les gestes barrières
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis médical du médecin traitant
- En cas de test positif :
 - Information des services académiques (qui se rapprocheront des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement)
 - Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés par l'élève
 - Information des personnels et des parents d'élèves ayant pu entrer en contact avec l'élève malade

Organisation de la rentrée

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. La **présence de tous les enfants** est donc obligatoire dès le jour de la rentrée **mardi 1^{er} septembre**.

Le jour de la rentrée, **seuls les parents des nouveaux élèves pourront entrer dans l'école** en maternelle (port du masque et désinfection des mains obligatoires). En élémentaire, seuls les parents des nouveaux élèves pourront entrer dans la cour de récréation (port du masque obligatoire).

Les entrées et sorties dans l'établissement

- Les **entrées** (matin et après-midi) des classes de **maternelle** s'effectueront par le portail principal. **Seuls les parents des élèves de petite section** pourront, **jusqu'à la fin du mois de septembre** entrer dans l'école (port du masque et désinfection des mains obligatoires).
- Les **sorties** (midi et soir) des classes de **maternelle** s'effectueront par le portail côté cuisine.
- Les **entrées** (matin et après-midi) des classes d'**élémentaire** s'effectueront par le portail au niveau du préau.
- Les **sorties** (midi et soir) des classes comportant des élèves de **CP** (classes de Mme Decaux et de M. Clerval) s'effectueront par le portail au niveau du préau.
- Les **sorties** (midi et soir) des autres classes d'**élémentaire** s'effectueront par le portail de sortie habituelle.
- Pas de récréation « d'accueil », les élèves iront directement dans la salle de classe qui leur est affectée
- À son arrivée dans l'établissement, l'élève se lavera les mains.

Les parents d'élèves

Les parents d'élèves pourront, pour des rendez-vous, entrer dans l'école uniquement s'ils portent un masque et s'ils se lavent les mains en arrivant dans l'établissement.

Gestion de la circulation des élèves et adultes

- Il est recommandé d'éviter de toucher les poignées de portes (à l'exception des WC)
- Dans la mesure du possible, il faut éviter d'utiliser la rampe des escaliers et les emprunter par le milieu.

Le temps de classe

- La disposition de matériel partagé au sein d'une même classe est permise
- En élémentaire, les enfants devront au maximum posséder leur matériel personnel. Nous comptons sur vous pour vérifier régulièrement leur trousse et leur cartable. **Le prêt de matériel sera exceptionnel.**

- Les enfants devront **venir à l'école avec leurs propres mouchoirs jetables et une bouteille d'eau à leur nom.**
- Les cours auront lieu portes ouvertes afin d'éviter les « zones de contact »
- Les salles de classe seront aérées régulièrement.

La récréation

- La salle de classe est aérée durant le temps de récréation
- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.
- La limitation du brassage n'est pas obligatoire.

La restauration

- Les enfants seront remis soit aux parents, soit au personnel communal s'occupant de la cantine. Dans ce cas ils devront respecter le protocole mis en place par la municipalité.
- Au retour du déjeuner, les élèves rejoindront directement leur classe et se laveront les mains comme lors de leur arrivée le matin.

Le dortoir

- Les enfants se laveront les mains avant de rejoindre leur lit
- Le dortoir sera aéré régulièrement
- Le linge sera lavé périodiquement

Les classes et autres locaux

- Les locaux et le matériel seront nettoyés et désinfectés tous les jours.
- Les salles de classe et autres lieux d'activités ont été aménagés pour respecter la distanciation sociale.
- L'aération des classes et des différents locaux utilisés est un geste qui sera systématique et durera au moins 10 minutes à chaque fois (le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux).

Tenue vestimentaire de l'élève

- Il est recommandé aux élèves d'être habillés en tenue confortable (jogging, leggings, baskets), afin de permettre la pratique du sport et de pouvoir se gérer en autonomie sans l'aide d'un adulte et ce quel que soit l'âge.
- Pour les plus petits, les pantalons à bouton et les chaussures à lacet sont à proscrire.